

REQUETE EN ABATTAGE D'ARBREréf. **4.44.103**

(selon l'article 21 du règlement d'application du 22 mars 1989 de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969)

SITUATION	Chemin de la Côte 4 – 1076 Ferlens
PARCELLE	2193
PROPRIETE DE	François STUCKY
REQUERANTS	François STUCKY
OBJET (S)	Abattage d'un sapin bleu
DATE REQUETE	21 août 2019
AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC DU 28 août au 17 septembre 2019	

Jorat-Mézières, le 27 août 2019
Municipalité de Jorat-Mézières
1084 Carrouge

DATE	Oppositions et observations éventuelles (motifs, signature et adresses; si plusieurs arbres, préciser lesquels font l'objet de remarques)